

communiqué presse...

• Montreuil, le 16 avril 2026/ **La FNIC CGT et Région PACA communiquent**

NOS VIES VALENT PLUS QUE LEURS PROFITS

La Fédération Nationale des Industries Chimiques-CGT et les syndicats affiliés appellent à la grève le 28 avril et tiendra une conférence de presse à 11h00 devant la raffinerie TotalEnergies La Mède.

À l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, la Fédération nationale des industries chimiques FNIC-CGT appelle les salariés à la grève le 28 avril pour dénoncer la dégradation continue des conditions de travail, la multiplication des accidents du travail et l'insuffisance des mesures de prévention.

À cette occasion, une conférence de presse se tiendra à 11h00 devant la raffinerie TotalEnergies, afin de rendre visibles les réalités vécues par les travailleurs et de porter publiquement nos exigences en matière de santé, de sécurité et de justice sociale.

Notre région est particulièrement touchée par les accidents du travail et les maladies professionnelles. Selon le rapport Statistiques des risques professionnels de la CARSAT Sud-Est, l'année 2024 a enregistré plus de 5,7 millions de jours d'arrêt, 3 602 incapacités permanentes et 58 décès. Ces chiffres dramatiques font de 2024 une année noire pour la santé et la sécurité au travail.

Derrière chaque victime, il n'y a ni fatalité ni hasard. Il y a, trop souvent, une accumulation de défaillances connues et répétées :

- des matériels défaillants ;
- un manque d'investissements ;
- un manque de formation ;
- des organisations du travail dégradées, devenues au fil du temps la norme ;
- et trop souvent, la complicité ou l'accompagnement de l'ensemble des lignes managériales.

Les syndicats CGT et la FNIC-CGT PACA agissent également pour faire reconnaître plusieurs sites comme sites « amiante », notamment chez Sanofi à Sisteron et Arkema Marseille, avec une demande d'extension de la période d'exposition. Sur ces dossiers, nous dénonçons la lenteur inacceptable du ministère du Travail, qui n'a apporté aucune réponse depuis plus de 18 mois.

Dans le même temps, nos syndicats mènent des actions offensives pour défendre la santé des travailleurs. C'est le cas à Total La Mède, où des salarié-es et la CGT ont engagé une procédure concernant l'exposition aux composés organiques volatils, en particulier au benzène. Le 5 février 2025, le syndicat CGT de la plateforme de La Mède ainsi que 14 salariés de la raffinerie ont déposé plainte pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui, infractions au droit du travail, infractions au droit de l'environnement et délit d'entrave.

Même détermination à Arkema Saint-Auban, où un accident d'exploitation s'est produit le 25 janvier 2024 sur la plateforme industrielle Arkema / Kem One, entraînant le rejet dans l'atmosphère de 18 tonnes de CVM (chlorure de vinyle monomère), un produit cancérigène pour l'homme. Là encore, la CGT a engagé des actions contre l'employeur.

Face à ces situations, la FNIC-CGT réaffirme une exigence simple : la santé et la vie des travailleurs ne peuvent pas être sacrifiées au nom de la rentabilité.

Le 28 avril, la FNIC-CGT appelle à la mobilisation et à la grève pour imposer de véritables mesures de prévention, de protection et de reconnaissance des droits des salarié-es.

RENDEZ-VOUS PRESSE MARDI 28 AVRIL 11H00
Devant la raffinerie TotalEnergies La Mède
NOS VIES VALENT PLUS QUE LEURS PROFITS.